



Les travaux du gymnase - p2 et p3

BULLETIN MUNICIPAL

Chères Lasseillaises, chers Lasseillais,



L'été est bien installé, accompagné de chaleurs toujours plus intenses. Dans ce contexte, je souhaite attirer votre attention sur deux points essentiels : la gestion de l'eau et la protection des personnes les plus fragiles.

Comme vous le savez, notre département des Pyrénées-Orientales reste soumis à des arrêtés de restriction de la consommation d'eau. Malgré cela, vous êtes nombreux à faire preuve de responsabilité et de civisme. Je tiens à vous remercier sincèrement pour vos efforts. Continuons à adopter des gestes simples mais essentiels pour préserver cette ressource précieuse.

Face aux épisodes de canicule de plus en plus fréquents, je vous invite également à vous inscrire ou inscrire un proche sur le registre des personnes vulnérables disponible en mairie. Ce dispositif permet une prise de contact rapide et un accompagnement adapté en cas d'alerte. Soucieux de renforcer la sécurité sur le village, j'ai proposé au conseil municipal de recruter un agent de surveillance. Je vous annonce donc l'arrivée, depuis le mardi 15 juillet 2025, d'un agent de surveillance de la voie publique (ASVP) recruté à mi-temps. Il vient renforcer l'action de notre brigadier de police municipale et contribuer activement à la tranquillité et à la sécurité de notre village.

Enfin, à la rentrée de septembre, débutera un chantier très attendu : la rénovation du gymnase et la création de nouvelles salles communales. Ce projet offrira à tous, associations, scolaires et habitants, de nouveaux espaces fonctionnels et conviviaux. Je vous souhaite à toutes et tous un très bel été, empli de moments partagés, de repos et de sérénité.

Le Maire, Monsieur Philippe XANCHO

Sommaire

LES TRAVAUX DU GYMNASE	2
ÉCOLE	4
BUDGET	5
FÊTES/CÉRÉMONIES	6
FRANCE SERVICES	8
ÉTAT CIVIL	8

Contact

• MAIRIE
30, Avenue de la Mairie
Tél : 04.68.21.72.05
Mail : mairie@saintjeanlasseille.fr



Gymnase : les travaux débutent

La municipalité est heureuse de vous annoncer que **les travaux du gymnase vont débuter au mois de septembre**. Porté initialement par la communauté de communes des Aspres qui abandonna le projet en 2022, le projet fut repris intégralement par la commune de Saint Jean Lasseille. Choix de l'architecte, études des plans, financement, recherche de subventions, dépôt du permis de construire, appel d'offres, tout a été mis en oeuvre avec volonté et détermination pour trouver les solutions qui permettraient de rénover et d'agrandir le gymnase existant, tout en tenant compte des contraintes budgétaires fortes.

Pour un montant total de 1 959 691€ TTC, la rénovation et l'extention du gymnase prévoient :

- un terrain de basket homologué pour des matchs régionaux
- un dojo
- une salle d'activité
- des vestiaires
- des espaces de rangements
- une buvette et sa cuisine
- un espace culturel qui accueillera la bibliothèque

La buvette et la cuisine faciliteront les événements qui sont régulièrement organisés dans le gymnase et permettront l'accueil et la restauration dans d'excellentes conditions.

Les extérieurs ont également été repensés. Le parking sera viabilisé avec des places pour les personnes à mobilités réduites. Une aire de jeux pour enfants entièrement neuve sera créée devant le gymnase. Elle remplacera l'ancienne aire de jeu qui était devenue totalement obsolète. Juxtant l'école, cet espace ludique revêt une place de choix pour la détente des enfants.

Travaux

Travaux du gymnase : des désagréments temporaires

Les travaux vont s'étaler sur une durée de 18 mois. Le stationnement devant et derrière le gymnase ne seront pas possibles pendant la durée du chantier. La municipalité réfléchit activement à des solutions provisoires de stationnement pour permettre aux riverains de pouvoir garer leurs véhicules et aux parents d'accompagner leurs enfants à l'école en toute sécurité. La bibliothèque restera ouverte et son accès sécurisé par un cheminement protégé, mais les associations qui utilisaient le gymnase actuel ne pourront pas toute mener leurs activités durant l'année à venir faute de locaux provisoires disponibles.

Tout sera fait pour limiter les nuisances et les désagréments, mais un tel chantier impacte forcément la tranquillité habituelle de notre cadre de vie. Aussi, nous en appelons à votre compréhension et à votre patience durant les mois à venir.



Feux tricolores et borne de recharge

Les feux tricolores situés avenue de la mairie sont fonctionnels depuis plusieurs mois. Les difficultés de circulation liées au goulot d'étranglement sont enfin résolues.

Une borne de recharge pour voiture électrique est en cours d'installation sur le parking de l'avenue Paul Biagne. Elle sera mise en service dès que le consuel sera établi et la signalétique apposée.

Espaces verts : intervention de l'ESAT

L'inclusion par le travail

La municipalité sollicite régulièrement les services de l'ESAT Les Micocouliers pour intervenir sur les espaces verts du village. Il est intervenu dernièrement au mois de juin pour tondre les espaces du city stade et du bassin de rétention attenant. **Convaincue que l'inclusion des personnes en situation de handicap passe aussi par l'insertion professionnelle**, la municipalité a la volonté de poursuivre et de pérenniser le recours aux travailleurs d'ESAT.



Séances de natation

Au mois de juin, deux classes de cycle 3 de l'école communale **se sont rendues à la piscine du Boulou pour un cycle complet de natation** visant à travailler le savoir nager. Finançant l'intégralité des sorties, la Municipalité remercie une fois encore la ville du Boulou qui a ouvert sa piscine municipale aux écoliers Lasseillais. Ce projet ne pourrait bien évidemment pas se faire sans l'engagement des parents accompagnateurs qui ont su donner de leur temps pour que les élèves puissent être encadrés et accompagnés.



Don du sang

La classe de CM1/CM2 de madame Marion Fauvel s'est rendue dans la cadre des enseignements moraux et civiques à la collecte de sang du 27 juin dernier. **Les élèves ont ainsi pu poser toutes les questions à une infirmière de l'Etablissement Français du Sang (EFS)** sur le don du sang pour mieux comprendre les enjeux de santé publique qu'il implique. Ils ont aussi pu appréhender comment une collecte se déroulait.

Savoir rouler à vélo

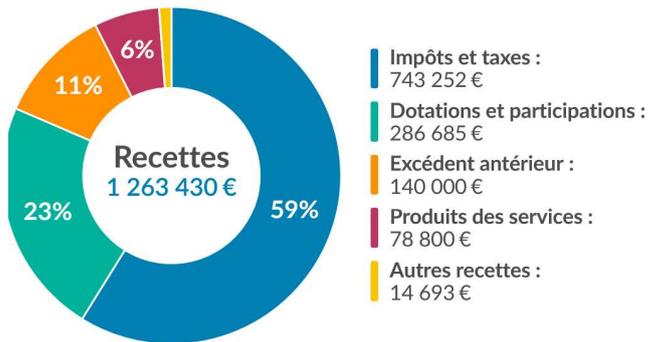
Animé par le Club Cycliste du Boulou, le projet Savoir Rouler à Vélo s'est déroulé pour la 4^{ème} année consécutive. Les enfants ont pu bénéficier **d'une semaine d'apprentissage nécessaire à une réelle autonomie à vélo**. Ils ont également pu mettre en pratique les règles et les consignes de sécurité nécessaires pour utiliser cette modalité de transport en toute sécurité.

Remise des calculatrices aux futurs sixièmes

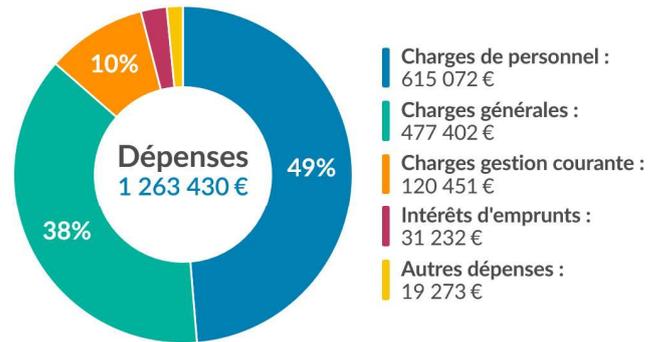
Pour marquer le passage en sixième qui est une rupture importante avec l'école élémentaire, la municipalité tient chaque année à remettre aux élèves lors d'un temps solennel une calculatrice "collège". **Monsieur le maire a donc remis à chaque enfant une calculatrice en leur exprimant tous ses encouragements pour les années à venir**. Il en a profité pour leur souhaiter à tous de bonnes vacances d'été bien méritées. Il a également remercié madame Marion Fauvel, maîtresse des CM1/CM2, d'avoir assuré avec rigueur et professionnalisme l'intérim de la direction de l'école.



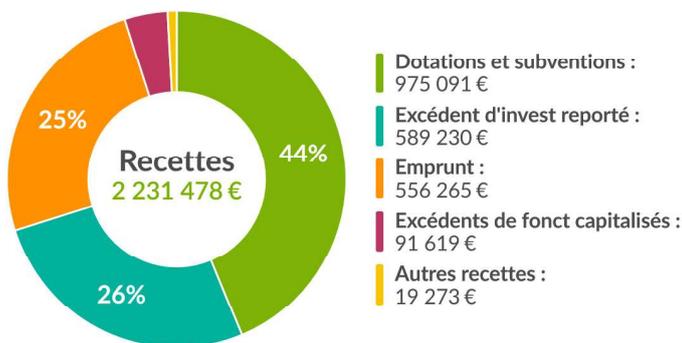
Budget 2025



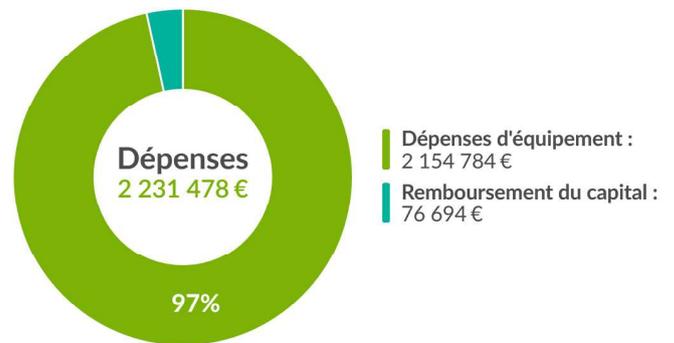
Recettes de fonctionnement



Dépenses de fonctionnement



Recettes d'investissement



Dépenses d'investissement

Un budget ambitieux et maîtrisé

La rigueur et la maîtrise budgétaire sont au coeur de la politique de la municipalité. Mais ces exigences ne doivent pas se faire au détriment des projets et des investissements. Ces derniers sont nécessaires au développement du village et c'est pourquoi les dépenses de fonctionnement du budget prévisionnel atteignent cette année 2 154 784€.

Les travaux du gymnase (démarrant au mois de septembre) représentent l'essentiel des dépenses d'investissement avec un coût prévu de 1 959 691€ TTC.

Un emprunt de 550 000 € a été contracté. Après avoir sollicité, échangé, et rencontré les différents partenaires institutionnels (Etat, Région, Département, Communauté de Communes des Aspres), la municipalité sera bénéficiaire de subventions publiques à hauteur de plus de 60% du coût total du projet.

Les dépenses de fonctionnement sont quant à elles stables par rapport au budget 2024 avec un montant total de la section s'élevant à 1 263 430€. La gestion rigoureuse des finances communales a permis de dégager un excédent de fonctionnement de 140 000€, lesquels ont été reversés à la section d'investissement.

Concernant les charges de personnel, la commune de Saint Jean Lasseille se situe dans la moyenne nationale avec 49% des dépenses de fonctionnement alloués.

Fêtes et cérémonies



Fête de la musique au village

Le village a accueilli pour la fête de la musique la chorale "Hop Hop Hop" composée des élèves de Pernelle. Un très bel instant musical qui a ravi tous les spectateurs venus nombreux pour applaudir des chanteurs de tous âges. Félicitations à eux comme à Pernelle, pour ce spectacle de très grande qualité, surtout quand on sait que certains n'avaient encore jamais chanté en public !

La fête de la Saint Jean

Quand fête rime avec fraternité

Comme il est de tradition au village, la fête de la Saint Jean s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur. **Plus de 600**

Lasseillaises et Laseillais sont ainsi venus partager un moment de fraternité. Les enfants de l'école étaient à l'honneur



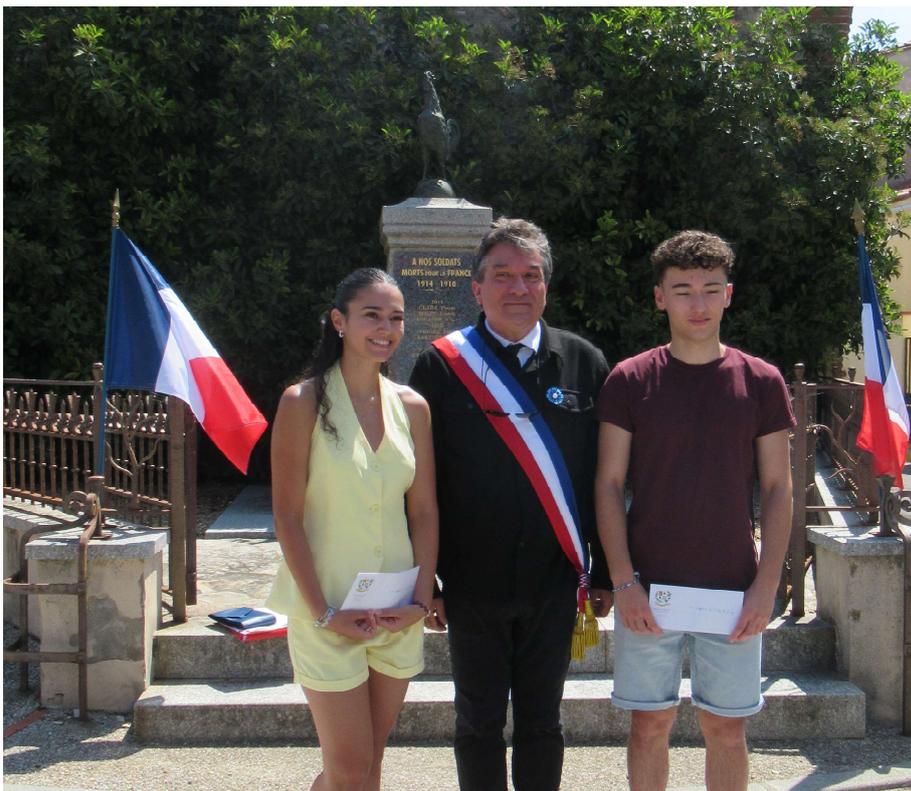
et ont dansé plusieurs sardanes conduites par madame Océane Rodriguez. Le groupe Plug'In a clôturé la fête par des reprises musicales énergiques et enflammées !

Financée par la municipalité et organisée par des bénévoles très investis, cette fête doit son succès à leurs engagements. Un immense merci à eux pour leur implication.

Fête nationale

Un 14 juillet sous le signe de la réussite et du mérite

Cette année encore, la commune a célébré la fête nationale dans une ambiance conviviale et chaleureuse. La cérémonie traditionnelle s'est tenue en présence de nombreux habitants, avec un discours du Maire rappelant les valeurs républicaines qui nous unissent. **À cette occasion, des récompenses ont été remises aux lauréats des examens, concours et compétitions sportives**, saluant ainsi leur engagement et leur réussite. La population s'est ensuite retrouvée à la salle Cazeilles pour partager un apéritif fraternel et républicain, préparé avec générosité par l'équipe de Can Fredo. La soirée s'est poursuivie avec le bal populaire, un moment festif désormais incontournable, qui rassemble chaque année un public toujours plus nombreux.

**Un départ à la retraite bien mérité****Vingt ans d'engagement exemplaire**

Après 20 ans de bons et loyaux services au sein de la collectivité, **monsieur Pascal Lopez, agent aux services techniques, a pris sa retraite**. Monsieur le maire a tenu à le remercier au nom de tous les membres du conseil municipal. Dans son discours, il a ainsi salué son engagement, son professionnalisme et son sens de l'intérêt général dont il a toujours su faire preuve dans l'exercice de ses fonctions, qualités indispensables des agents territoriaux qui sont au service de la population.

Le poste de monsieur Lopez sera pourvu par un contractuel qui débutera le 20 juillet pour un CDD de 6 mois.

**Tribune de l'opposition**

Le groupe d'opposition n'a pas communiqué d'article.



**France
services**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Permanence de France Services des Aspres

France services est un réseau de plus de 2 800 lieux d'accueil et d'accompagnement qui aide à réaliser les démarches administratives du quotidien. Dans chaque maison la permanence de France services permet d'entreprendre de nombreuses démarches auprès de 12 partenaires nationaux : Allocations familiales, ANTS, Assurance retraite, Assurance Maladie, Chèque énergie, Finances publiques, France Travail, France Rénov', La Poste, Urssaf, MSA, et point-justice.

Afin de prendre rendez-vous dans les locaux de la mairie, veuillez contacter le 04 30 44 48 79 ou écrire à mfs@cc-aspres.fr

Quand la mosaïque s'invite à l'école



CONTACTS UTILES

MAIRIE Tél : 04 68 21 72 05

mairie@saintjeanlasseille.fr

POLICE MUNICIPALE

Tél : 07 50 65 45 47

ASVP

Tél : 06 24 36 50 59

pm@saintjeanlasseille.fr

ÉCOLE Tél : 04 48 50 04 83

LA POSTE Tél : 04 48 50 04 84

apc@saintjeanlasseille.fr

BIBLIOTHÈQUE Tél : 04 68 21
72 05

CORRESPONDANT
INDÉPENDANT

Monsieur Cédric ORTOLA

Tél : 06 24 85 47 73

ortola.lindependant@gmail.com

CC ASPRES Tél : 04 68 53 21
87

contact@cc-aspres.fr

CONTAINERS

Centre Technique CC ASPRES
(inscription encombrants)

Tél : 04 68 66 59 61

SAMU n°15 - Gendarmerie n°17

La municipalité a décidé de financer depuis maintenant 5 ans des activités périscolaires sur le temps méridien.

Cette année, et chaque lundi, les élèves de l'élémentaire se sont lancés dans le projet ambitieux de

réaliser sur le mur d'une

salle de classe une

mosaïque. C'est ainsi

qu'au fil des mois,

escargot, fleurs et hérisson

ont pris vie. Encadrées par

madame Audrey Munoz et

madame Océane

Rodriguez, toutes deux

agents de la collectivité,

ces activités méridiennes

sont de différentes natures (sportives, culturelles ou artistiques) et offrent aux

élèves de l'école un temps ludique et constructif.



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- 10 naissances depuis le dernier bulletin municipal

MARIAGES

- Ugo BIAMONTI et Alexandre RESPAUD
- Olivier BERTRAM et Louisa MOULAY
- Jean BOBO et Aurélie BLANCH ZANIN

DÉCÈS

- Joseph HORTON WELLINGS
- Erkaya MOKADEM
- Elizabeth GASSELIN